



Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Section des Deux-Sèvres

**Compte-rendu de la réunion du bureau
MERCREDI 03 FEVRIER 2021 17H30
Visioconférence**

Présents (12) : Bernard Benoist, Guy Brangier, Catherine Dambrine, Gérard Doidy, Bernard De Litardière, Chantal Jabouille, Jean-Louis Lobstein, Eric Lussan, Véronique Meslet, Joël Monnet, Georges Pintaud, Françoise Prestat-Berthelot.

Excusés (5) : Michel Bonnaud, Michel Chaumet, Marylène Proust, Denis Roussel, Pascal Wierzbicki.

Invités (0) :

Absents : (0) :

Ordre du jour :

- * Approbation du CR du 09/12/20
- * -Remise des diplômes des palmes académiques aux promus 2020 à la DSDEN le mardi 12/01/2021
- Proposition de candidats pour 2021
- * Envoi des vœux, bulletin n°32 et bulletin d'adhésion 2021
- * Point sur l'action en direction des étudiants
- * Point sur les adhésions au plan national en 2020 et sur le recrutement des sympathisants.
- * Hommage à Pierre Ropiquet
- * Décès de Jean Jourdan
- * Remarques / Questions diverses

En raison de la situation sanitaire qui ne s'améliore pas, les membres du bureau de la section amopaliennne 79 ont le plaisir de se retrouver à nouveau en visioconférence.

Bernard Benoist, secrétaire, ouvre la séance en remerciant tous les membres du conseil qui ont pu se rendre disponibles pour ce temps de travail et fait part des excuses transmises par les membres absents.

Catherine Dambrine, présidente, remercie très sincèrement les membres du bureau pour leur mobilisation constante pendant cette période si particulière.

Bernard Benoist ajoute que malgré cette pandémie, l'association doit rester active.

-Approbation du CR du 09/12/20

CR adopté à l'unanimité. La synthèse des débats correspond parfaitement à ce qui a été dit.

***REMISE DES DIPLOMES DES PALMES ACADEMIQUES AUX PROMUS 2020**

-La remise des diplômes de l'ordre des palmes académiques aux promus 2020 s'est déroulée le mardi 12 janvier 2021 à la DSDEN (Niort) en présence de Mme La Rectrice et du DASEN.

Cette année compte 26 nouveaux promus.

Catherine Dambrine, présidente de l'Amopa 79 a pu présenter aux promus l'AMOPA en tant qu'association nationale puis notre section départementale et ses actions et remettre à chacun le bulletin actualisé ainsi que le petit livre sur l'AMOPA.

Cette manifestation a pris place dans des conditions sanitaires très strictes mais les récipiendaires étaient ravis du maintien de cette manifestation

Catherine Dambrine a invité les récipiendaires à nous rejoindre lors de notre prochaine assemblée générale.

Deux promus ont déjà manifesté leur intérêt pour adhérer à l'Amopa : Monsieur Aymeric Favris, proviseur au lycée professionnel Gaston Barré de Niort et Monsieur Tony Prud'hon (conseiller auprès du DASEN).

Bernard Benoist souligne que ce fut une belle occasion de prendre contact avec les décorés.

-Proposition de candidat (e)s pour 2021 :

Les membres du bureau sont unanimes quant à la proposition de deux candidats à l'ordre des palmes académiques.

Seront proposées par notre section deux femmes :

Irène Joly (présidente de l'ANMONM79 : Association Nationale des Membres de l'ordre National du Mérite 79)) dont l'engagement auprès de nos jeunes est remarquable. La promouvoir dans l'ordre des palmes académiques serait une belle reconnaissance. N'appartenant pas à l'Education nationale, elle pourrait être promue lors de la promotion de janvier.

La seconde proposition est Virginie Daudin (Directrice du Centre Régional Résistance et Liberté de Thouars).

Un dossier devant être constitué et les candidates devront être informées, Catherine Dambrine fera part de notre proposition à Irène Joly et laisse le soin à Guy Brangier d'en référer à Virginie Daudin.

ENVOI DES VŒUX, BULLETIN N°32 et BULLETIN D'ADHESION 2021

La mise sous pli s'est effectuée grâce à cinq membres volontaires du bureau. 140 bulletins furent postés. Catherine Dambrine propose de mettre les bulletins restants à disposition dans les établissements scolaires et à l'université.

Joël Monnet propose d'adresser un exemplaire papier aux personnes ayant contribué à la rédaction d'articles.

Au lieu d'affranchir chaque bulletin comme nous le faisons jusqu'alors, Éric Lussan a souscrit un contrat professionnel ce qui fait économiser à la section 340 euros (prix de revient de l'envoi des bulletins : 169, 76 euros).

Le contrat a été établi grâce au SIRET de l'Amopa national (système d'identification du Répertoire des Etablissements attribué par l'INSEE à toute entreprise légalement constituée et toute association immatriculée auprès de la préfecture)

Éric Lussan demande si notre association dispose d'un numéro RNA (répertoire national des associations) attribué en général automatiquement lors de la déclaration de création d'une association.

Le SIRET ou le RNA est nécessaire pour souscrire un contrat professionnel à la poste.

Bernard Benoist souligne l'économie substantielle que représente ce contrat.

Catherine Dambrine remercie Éric Lussan « expert de la négociation », qualité imposée par sa profession.

Bernard Benoist remercie Frédéric Chappe et Éric Lussan pour leur accueil au collège Fontanes lors de la mise sous pli et fait savoir que Frédéric Chappe propose que le siège de l'Amopa 79 soit à nouveau le collège Fontanes.

Après plusieurs échanges sur l'accessibilité du centre-ville, Bernard Benoist propose de maintenir cette année le siège social de l'Amopa au lycée Thomas Jean Main dont la proviseure cette année est toujours Lydie Lenoir et ponctuellement si besoin nous retrouver au collège Fontanes.

ACTION EN DIRECTION DES ETUDIANTS

Bernard Benoist annonce avoir récupéré douze ordinateurs (unités centrales, écrans, claviers) donnés par la MAIF qu'il remercie vivement.

Le pôle universitaire de Niort a fait part d'un besoin de huit postes, lesquels seront officiellement remis jeudi 11 février à 16H00.

Représenteront l'Amopa 79 : Catherine Dambrine, Joël Monnet, Bernard Benoist et Guy Brangier. Ce dernier se propose pour le point presse et la rédaction d'un article pour lequel la MAIF a donné son accord. Thomas Rogeau sera informé que notre section a contacté La Nouvelle République.

Catherine Dambrine propose que les quatre ordinateurs restants soient proposés à la SEP 79 (Société des écrivains publics à vocation sociale). Accord à l'unanimité des membres du bureau. Catherine Dambrine fait savoir qu'elle prendra contact avec le secrétaire du réseau.

Bernard Benoist nous informe d'une dotation ultérieure de la MAIF d'ordinateurs portables.

ADHESIONS AU PLAN NATIONAL 2020 / RECRUTEMENT DES SYMPATHISANTS

Catherine Dambrine remercie Bernard Benoist pour le tableau récapitulatif transmis par mail à chaque membre du bureau. Notre section compte douze adhérents en moins en 2020 par rapport à 2019. Catherine Dambrine fait remarquer que cette baisse s'explique en raison de changements de postes et par conséquent de département pour certains membres.

Sur le plan national l'association a perdu 2516 adhérents mais a gagné cette année 561 sympathisants. Concernant notre section, en plus du bulletin d'adhésion reçu, Catherine Dambrine demande à Jean Louis Lobstein s'il est possible de rédiger un article explicatif sur le statut de sympathisant sur le site. Elle encourage l'adhésion de sympathisants et demande à ce que l'information soit largement diffusée. Éric Lussan accepte bien volontiers d'être le relais de ces adhésions avec le national. Concernant la question du courrier à récupérer au lycée Thomas Jean Main, Bernard Benoist prendra l'attache de Lydie Lenoir et se rendra au lycée si besoin, peu éloigné de son lieu de vie.

HOMMAGES

***Pierre Ropiquet,**

Ancien résistant et dernier déporté survivant Niortais Pierre Ropiquet s'est éteint à l'âge de 96 ans. *« Il a témoigné presque jusqu'au bout. C'était une promesse que des personnes comme lui avaient faite à ceux qui n'ont pas pu revenir. C'était pour eux un devoir sacré : dire »* (Jane Debenest, ancienne présidente de l'ADIF –association départementale des anciens déportés, internés et familles de disparus des Deux-Sèvres) (La Nouvelle République article du 18/01/21 d'Yves Revert)

Pierre Ropiquet, né à la Mothe Saint-Heray en 1924 était chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier de la légion d'honneur et commandeur des Palmes académiques.

« Avec Pierre Ropiquet, disparaît un grand témoin, notre dernier témoin, un inlassable témoin doté de l'inébranlable fidélité à la mémoire de ses frères combattants et résistants. Nous lui devons beaucoup » Jérôme Baloge, maire de Niort (Ouest France 18/01/21)

Dans le même article, Emmanuel Aubry, préfet des Deux-Sèvres, souligne que M Ropiquet avait *« Entre 1988 et 2008 porté témoignage dans les écoles, collèges et lycées du département. Il accompagnait les enseignants dans la préparation de leurs élèves pour le concours national de la résistance et de la déportation dont il était membre du jury, présent lors de toutes les cérémonies »*.

Guy Brangier se propose de rédiger un hommage dans notre prochain bulletin sur ce Monsieur pour lequel le devoir de mémoire était vital.

En outre un article plus court et une photographie de Pierre Ropiquet sera mise sur le site par Jean Louis Lobstein.

Catherine Dambrine exprime sa contrariété que l'Amopa 79 n'ait pu être représentée lors de la cérémonie funéraire.

A l'avenir Catherine Dambrine propose que deux/trois membres du bureau soient en veille par rapport à la lecture de la presse locale afin d'anticiper nos actions et pouvoir au mieux représenter notre section.

***Jean Jourdan :**

Notre ami Michel Bonnaud a fait part à notre association du décès de Jean Jourdan le 04 octobre 2020. Jean Jourdan, figure de notre association, fut commissaire aux comptes pendant de très nombreuses années.

Jean Jourdan était un homme discret ; Michel Bonnaud pourra peut-être nous aider à retracer son parcours (fils de Jean Jourdan à contacter) afin qu'un hommage soit mis sur notre site.

REMARQUES / QUESTIONS DIVERSES :

Bernard De Litardiere nous informe que le directeur de l'école de Mazières en Gâtine est ravi du projet sur L'épopée Citroën dans les Deux-Sèvres.

Pascal Wierzbicki et Bernard De Litardière sont à l'origine d'un projet soutenu par le DASEN. Il s'agit de la réalisation d'un petit film de 7/8 minutes sur l'aventure Citroën, ce qui fait découvrir aux enfants une page de l'histoire contemporaine de leur territoire.

Bernard De Litardière fait remarquer que le site national ne présente toujours pas le bandeau des Deux-Sèvres. Catherine Dambrine a pris contact avec le bureau national, Bernard De Litardière proposera trois vues caractéristiques (du nord, du centre et du sud).

Bernard Benoist précise qu'en raison de la pandémie qui perdure il est difficile d'envisager pour l'instant d'autres projets, un nouveau confinement étant possible.

Catherine Dambrine nous informe que le bureau a reçu le courrier annonçant le prochain congrès international de l'Amopa qui devrait avoir lieu à Avignon les 28 et 29 mai 2021.

(Cf. : programme prévisionnel du Congrès dans la Revue de l'AMOPA n°230 page 53). Catherine Dambrine fera acte de candidature au bureau national.

Il est difficile de savoir si l'AG à Avignon sera maintenue.

Catherine Dambrine pointe le fait que le nouveau bulletin devra être repensé, le lieu de notre AG étant toujours La Crèche. Un sujet transversal sur des initiatives scolaires est à construire.

Bernard Benoist demande si les membres du bureau sont disponibles pour une réunion en présentiel ou distanciel un autre jour que le « traditionnel » mercredi, jour de la semaine qui exclut certains membres de nos échanges en raison d'autres engagements.

La date du jeudi 15 avril est retenue.

Bernard De Litardière se charge de nous proposer très prochainement plusieurs nouvelles pages de couvertures.

Joël Monnet précise qu'il est preneur de toutes nouvelles idées d'articles pour le futur bulletin et ce-avant le 15 avril si possible.

Joël Monnet nous rappelle que la chorale Crèche N'Do devait clôturer notre A.G.

Catherine Dambrine propose de réfléchir à un dossier spécifique autour des chorales (Histoire des chorales, le chant, etc.)

Chantal Jabouille met en avant l'existence des CHAM (classes à horaires aménagés musique) comme il y avait au collège Pierre et Marie Curie de Niort.

« Les CHAM : classes à horaires aménagés musicales offrent à des élèves motivés par les activités musicales (instrumentales ou vocales) la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Cette formation spécifique vise à développer des capacités musicales affirmées dont les prolongements attendus sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le ministère de la culture. A l'issue de la classe de troisième, les élèves des classes à horaires aménagés musicales auront accès à toutes les filières de l'enseignement général, technologique et professionnel (Bulletin officiel n°31 du 29 août 2002 Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports).

Éric Lussan, gestionnaire au collège Fontanes nous fait part de l'existence d'une CHAM dans son établissement ainsi que d'une chorale.

Guy Brangier propose d'accompagner cette page sur les chorales d'un QR code qui permettrait en le scannant à l'aide de son smartphone d'écouter voire même d'accéder à la vidéo de la chorale. Jean Louis Lobstein propose, une fois la page rédigée de mettre ce QR code sur le site de l'Amopa 79. La séance se termine à 18H40.

Bernard Benoist remercie les membres présents pour leur fidèle participation et leurs propositions. Catherine Dambrine souhaite à tous d'être prudents en cette période de crise sanitaire sans précédent et des vacances reposantes pour tous notamment pour les membres en fonction du bureau.

RAPPEL :
PROCHAINE REUNION JEUDI 15 AVRIL 2021 17H30

Le secrétaire B.BENOIST

La secrétaire-adjointe V.MESLET